

S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

# Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 17 Mai 2024 (18h-20h)

<u>Présents</u>: Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Jean-Louis Barlatier, Sébastien Denis, Jacques Chauvet, Philippe Aubert, Corinne Tournassat, Denis Reynaud, Dominique Laplante, Pascal Schmitt.

En visio: Michel Chadelas, Guy Valentin, Benoit Audema, Arnaud Levillain.

Excusés:

Invité: Serge Mikoff

#### 1. Déclaration du Président et du Secrétaire Général (information) => JLW/NB

Le Président et le Secrétaire Général ont souhaité faire des déclarations officielles afin de rappeler les échéances à venir qui avait déjà été évoquée lors de dernière élection du Bureau après l'Assemblée Générale Ordinaire.

#### Déclaration du Président :

Nous sommes à la mi-exercice et c'est un bon préavis pour vous faire la déclaration suivante pour plus de clarté.

Après 3 années de Secrétariat Général et bientôt 4 années de Présidence très active, j'ai décidé de ne pas renouveler une 5eme année pour des raisons personnelles.

Certains d'entre vous le savent ; il est pour moi important de retrouver de la disponibilité pour mieux accompagner mon épouse dans la gestion de nos affaires privées mais aussi de nous dégager du temps pour voyager et prendre du plaisir.

Il est sain qu'un renouvellement se fasse et le septennat que je viens d'accomplir est une bonne distance. J'ai beaucoup apprécié cette période pendant laquelle, avec mon ami Nicolas Billiard, nous avons développé de belles choses dans un bon esprit. Je regrette les bagarres d'égos, les manœuvres malveillantes et les incompréhensions de certains qui nous ont souvent usées inutilement. Je suis fier du travail accompli et souhaite vivement que le club poursuive sa progression dans la sérénité.

Cette déclaration doit être le point de départ de la réflexion pour imaginer une suite qui dépend de vous. Un conseil que je vous demande de retenir : la future équipe devra être une équipe de rassemblement des forces vives du club. La SNGRPC ne peut en aucun cas se faire le luxe de fonctionner avec des clans. A bon entendeur salut.

Je resterai présent au comité directeur en 2025 pour aider à la transition en fonction de mes disponibilités et plus tard peut-être si je considère les conditions réunies.

#### Déclaration du Secrétaire Général :

Rebonjour,

Tout comme Jean-Luc, je profite que nous soyons quasi à la moitié de cette mandature pour annoncer clairement et sincèrement que je ne renouvellerai pas non plus mon poste au sein du Bureau pour l'année 2025.

Après 4 ans de Secrétariat Général, une olympiade..., j'ai décidé qu'il était temps de passer la main afin de pouvoir me consacrer plus efficacement à mon activité professionnelle, car oui je ne suis toujours pas à la retraite, tout en dégageant du temps pour des projets plus personnels et également pour ma vie privée. Il est nécessaire pour moi de recadrer mes priorités.

Comme Jean-Luc, je pense qu'un turnover régulier des personnes est nécessaire pour la santé du Club, sans entraver la pérennisation des actions et la continuité des projets mis en place ces dernières années.



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

La prise de recul est déjà enclenchée depuis un petit moment pour moi, et je ne garderai que le positif de ces 4 ans, et ce malgré les orages et tempêtes que nous avons pu traverser, mais il fallait tenir la barre, garder le cap. Le but a toujours été de garder l'église au centre du village. Tâche pas toujours facile, après tout nous ne sommes que des humains...

Avec Jean-Luc nous avons, je l'espère, rafraichi le fonctionnement du Club, les murs aussi..., et j'ai beaucoup appris pendant ces moments. Nous avons mené des projets constructifs et gratifiants pour promouvoir le Club, ses activités d'organisation de régates et ses animations, et la pratique de la voile (enfin la pratique, c'était surtout pour les autres car personnellement le temps m'a parfois manqué...). Je suis tout comme Jean-Luc satisfait du travail accompli, c'était pour moi très enrichissant, et souhaite aussi que le Club continue sa progression dans un bon état d'esprit d'association, de partage et de convivialité.

Cette déclaration doit vous amener membres du Comité Directeur, mais aussi les adhérents qui auront vent de ces annonces par votre biais, j'en suis certain, à vous projeter dans une continuité sans nécessairement s'appuyer toujours sur les mêmes personnes. Provoquer l'appel d'air est devenu une nécessité pour me dégager de cette Responsabilité avec un grand R. Nous sommes tous bénévoles, le Club ne tient que par les contributions en temps de chacune et chacun, mais parfois au détriment d'autres activités, et donc une judicieuse répartition du travail est nécessaire. Gardez bien cela en tête.

Il me restera 1 an en 2025 au sein du Comité Directeur pour assurer un accompagnement de mon remplaçant en fonction de mes disponibilités. Je peux d'ailleurs assurer cette transition dès maintenant. Merci.

Le Président et le Secrétaire Général n'ont pas souhaité qu'un débat prenne place ce jour lors de la réunion du Comité Directeur afin de consacrer le temps prévu aux sujets à l'ordre du jour, et restent à la disposition de tous pour en discuter et répondre aux questions en dehors de la réunion.

#### 2. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'adhérents s'élève à 280 soit 24 adhésions supplémentaires sur le mois dernier notamment grâce à l'Ecole de Voile Légère qui fait le plein sur les stages et les sessions. La Ronde Blanche d'Automne devrait apporter son lot de primo adhérents.

#### 3. Point Financier et suivi des comptes en 2024 (information) => JLB/JLW

Le Compte de résultats montre un bilan positif d'environ 25000€. La Subvention de la Mairie de 12500€ a été reçue. Elle n'a toujours pas été revalorisée malgré une demande pour couvrir les frais de locations de salles auprès de la Régie. Les dépenses sur l'organisation de régates sont à venir, ainsi que l'entretien des bateaux du Club.

La clé de répartition des assurances bateaux a été corrigée avec les bons chiffres donnés par notre assureur.

#### 4. Commission Voile Légère

### a. Point sur l'Ecole de Voile Légère, mise en place des stages d'été (validation) => JC

Le projet des stages d'été a été remis à l'ordre du jour de cette réunion du Comité Directeur en raison du temps trop limité qui y avait été consacré lors de la précédente réunion du 24 Avril, laissant des questions sans réponse.

En préambule Jacques Chauvet souligne que la session de printemps enregistre une bonne participation (15 enfants en Optimist et 11 enfants en catamaran).

Des réflexions des parents recueillies par Jacques Chauvet, il ressort que les périodes d'activités de 2 fois 2 mois sont trop courtes pour des enfants passionnés par la voile. La demande est d'allonger ces périodes « automne et printemps » et « été » Juillet Aout.

La principale difficulté pour atteindre cet objectif est la disponibilité des moniteurs.



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

L'UCPA ne pourra pas allonger ces périodes pour des raisons d'organisation interne. Actuellement les disponibilités des moniteurs sont pendant les périodes de classe de mer (lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les classes de mer et mercredi et samedi pour la SNGRPC).

Pour la période d'été, il y a actuellement une pénurie de moniteur avec de grosses difficultés pour les professionnels de tenir une activité. L'UCPA est aussi concerné et ne peut donc pas répondre à notre besoin d'allongement estival de l'activité.

La proposition de Jacques Chauvet est de proposer 4 stages pour cette période d'été en travaillant pour les 3 premiers avec la base du Ponant qui dispose de 6 catamarans.

L'idée est de proposer sur l'été :

Stage n°1 du 15 au 19 juillet 2024 => Base de Ponant (catamaran)

Stage n°2 du 29 juillet au 2 aout 2024 => Base du Ponant (catamaran)

Stage n°3 du 12 au 16 aout 2024 => Base du Ponant (catamaran)

Stage n°4 du 26 au 30 aout 2024 => UCPA (2 groupes Optimist et un groupe catamaran)

Les stages de l'UCPA sont proposés à 198€/stage. L'objectif est de rester à ce prix pour la base du Ponant soit 1980€ pour un stage avec 10 élèves moins le passeport voile soit 1830€.

Dans les dépenses nous devons compter :

- le cout du moniteur 250€/jour soit 1250€/stages
- le cout d'entretien de la flotte soit 50€/catamaran
- le cout d'essence et d'entretien pour le stage soit 150€
- le solde théorique pour taux de remplissage maximum serait de 130€. Celui-ci reviendrait à la SNGRPC

La rentabilité est très incertaine. Elle nécessite un taux de remplissage maximum.

Malgré cela Jacques Chauvet souhaite apporter une réponse à la demande notée par Corinne lors des dernières inscriptions. Dans l'hypothèse d'un taux de remplissage insuffisant (< 8), le stage serait annulé. Jacques Chauvet rappelle que le risque financier n'est pas pris par le Club mais par la Base du Ponant. L'intérêt pour le Club est d'apporter une continuité de service sur l'Ecole de Voile Légère afin de mieux rebondir à la rentrée. L'intérêt financier est inexistant.

Jacques a déjà pris les devants en contactant un moniteur diplômé indépendant, titulaire du BPJEPS et d'une carte professionnelle, et licencié auprès de la FFVL pour s'assurer sa disponibilité. Une convention sur ces bases sera naturellement établie avec le Club avec en annexe diplôme et assurance fournit par la Base du Ponant. La licence FFV sera prise si la licence FFVL n'est pas suffisante. Un bilan sera présenté à un Comité Directeur de rentrée. Cette validation de convention, ne pouvant attendre le prochain comité directeur, sera envoyé aux membres du comité directeur prochainement. Jacques Chauvet indique que cette opération s'inscrit dans la cadre d'un test.

Un vote a eu lieu pour valider le projet tel qu'il a été présenté. Il a été validé à l'unanimité moins une voix d'abstention (Sébastien Denis).

#### 5. Commission Logistique

#### a. Compte rendu réunion logistique du 4 mai 2024 (information)=> GV

Une réunion de la commission logistique a eu lieu le 4 Mai dernier pour discuter de l'entretien des bateaux du Club. Le carénage de Canta d'Oc et Diplomatico est prévu simultanément dans la deuxième moitié du mois de juillet (après le 10/07). Piloté par Denis Reynaud, il faudra identifier — à fin mai - 4 bénévoles pour procéder à l'opération. Les bateaux restent à terre jusqu'à la régate « L'estivale ». L'achat de matériel pour CantaDoc est à prévoir, (essuie-glaces, échelle de bain, GPS secondaire, sondeur, rails de porte, taud de soleil), le budget final nous sera fourni ultérieurement, les demandes sont en cours. De plus un carénage du dock de Diplomatico est à organiser.



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

L'inventaires des bouées a été fait en vue de la MedMax

#### b. Cession du Lomac 4 temps (information) => GV

Le professionnel repreneur et le moyen de lui apporter le bateau reste toujours à identifier.

#### c. Convention de mise à disposition du semi-rigide Azur (information) => JLW/JC

Plusieurs demandes ponctuelles ont été faites auprès de Jacques Chauvet pour l'utilisation du bateau Azur (Latitude 43 et l'équipe Suisse d'Optimist par l'intermédiaire d'un parent de l'ex-école sportive). Ces mises à disposition se font contre une participation aux frais d'entretien et d'assurances que nous pratiquons en interne pour nos autres bateaux soit 200€/jours.

Pour le cas particulier de l'équipe Suisse, compte tenu de la durée (stage de 4 jours) et du demandeur, nous avons consenti à une remise de 50% soit 100€/jour. Pour le stockage demandé de leurs matériels dans nos locaux nous avons proposé un forfait de 50€/jour comme frais de réorganisation de l'espace. La proposition de convention a été envoyée pour 3 stages d'hiver d'une durée de 4 jours, la réponse est en attente.

Une information de Jacques Chauvet auprès de Cathy Barre (Mairie) a été faite. L'assurance du bateau couvre des pilotes qui ne sont pas membres de la SNGRPC.

### d. Liste des pilotes habilités pour les bateaux du Club pour 2023-2024 (information) =>

La liste des personnes habilitées à piloter les bateaux de la SNGRPC n'a pas encore été mise à jour. Pour rappel, lors de la réunion du Comité Directeur du 13 Octobre 2023, le sujet avait été abordé et des pilotes restaient en attente de validation. Le sujet sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

#### 6. Calendrier:

#### a. Calendrier 2024 : changement date Lacaze (validation) => NB/SD

Suite à l'opposition de la Ligue Occitanie et du CDV34 de reprogrammer le Trophée Bernard Lacaze au 21 Septembre par décision du comité Directeur du 26 Avril 2024, La Commission Sportive Voile Habitable a étudié les possibilités restantes sur le Calendrier 2024 pour une reprogrammation. Un consensus au sein de la Commission s'est porté sur la date du 31 Aout 2024. Cette date a été proposée pour validation par le Comité Directeur qui l'approuve à l'unanimité.

Le Challenge de la Baie N°1 déjà prévu au Calendrier le 22 Septembre reste programmé à cette date.

Lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, l'ajout au calendrier 2024 de la Vanier's Cup, régate de Match Race, au 31 Aout sera étudiée. Denys Vanier, l'organisateur viendra nous présenter son projet.

#### b. Calendrier 2025 : réunion des 3 clubs à venir (information) => NB

Une rencontre avec les clubs voisins du CNP et du YCGM pour accorder les calendriers et éviter des conflits de dates est prévue durant la première quinzaine de Juin.

#### 7. Commission Voile habitable

#### a. Bilan des régates passées (information) => SD

Après l'annulation du Trophée Lacaze du 27 Avril, ce sont 25 bateaux qui se sont retrouvés pour la Rotary Race du 5 mai. L'opération a permis de dégager un bénéfice de 1040€ qui a déjà été reversé au profit des actions du Rotary de Nîmes.

#### b. Point sur les régates à venir (information) => SD

La Sétoise 2024 verra la participation de 35 bateaux.



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

Le Trophée 30/16 des 25 et 26 Mai, l'Avis de Course et le formulaire d'inscription sont déjà en ligne, la Fiche de Course est en cours de validation et sera diffusée dans la semaine. 4 inscrits à ce jour. La régate a également été communiquée aux autres clubs de la Baie.

L'Avis de Course et le formulaire d'inscription du Trophée USHIP du 2 Juin sont déjà en ligne, la Fiche de Course sera diffusée prochainement.

L'Avis de Course de la Gardiane des 8 et 9 Juin est à finaliser et diffuser. Sébastien Denis soulève un problème sur l'organisation de la Gardiane, car l'organisateur Pierre Arnaud à prévu des frais supérieurs aux produits possible de la régate (budget de 20 bateaux max x30€=600€), notamment avec des d'activités extra-sportives à la régate comme une séance de massage à l'arrivée. Le Comité Directeur demande à l'unanimité que cette activité de massage soit hors du budget de la régate et que les bénéficiaires de la prestation la payeront en dehors de la régate.

Il est rappelé que les organisateurs de régates doivent si possible équilibrer le budget de la régate (produit = nombre de participant x prix par bateau) voire même dégage un léger bénéfice pour amortir les dépenses et autres frais de fonctionnements au budget SNGRPC en vue de maintenir le prix des cotisations annuelles. Toutefois le Comité Directeur pourra décider de maintenir ou non une régate déficitaire au cas par cas. Il est nécessaire qu'un budget prévisionnel de la régate soit discuté en amont de l'organisation entre l'organisateur délégué et la commission sportive voire même avec le Comité Directeur.

La MiniMax 2024 commence à voir ses premiers inscrits, qui ne sont pour l'instant que 10, et ne devraient pas excéder 15 participants. L'organisateur Alain Goujon a d'ores-et-déjà retravaillé le budget pour le réduire à minima (plus de repas, plus de t-shirt, plus de café à Ajaccio, plus d'avitaillement du bateau Comité), mais il reste un risque d'être déficitaire si les 15 bateaux ne sont pas au rendez-vous.

Denis Reynaud, ancien organisateur de la MiniMax, insiste sur le fait qu'elle doit continuer d'exister, le risque de l'annuler une année est qu'elle ne soit plus reconduite voire même reprise par d'autres clubs organisateurs.

Jacques Chauvet rappelle qu'il parfois possible de compenser les pertes d'une régate prestigieuse déficitaire par les bénéfices d'autres opérations, et qu'il faut regarder à terme le résultat dans sa globalité. La décision de maintenir la MiniMax 2024 même en cas de déficit jusqu'à 1500€ est soumise au vote du Comité Directeur qui se prononce à l'unanimité pour le maintien de la MiniMax 2024.

#### 8. MedMax 2024

#### a. Statut de la discussion sur la Convention (information) => JLW

La proposition de convention reçue le 25 avril a été discutée avec Kito de Pavant le 13 Mai dernier. Jean-Luc Wuhrlin a négocié le défraiement total des moyens du clubs (bateaux, bouées, VHF) pour 650€/jour soit. Les bénévoles actifs sur l'opération seront pris en charge lors des journées de travail pour frais de bouche jusqu'à un maximum de 20 euros/jour. Ils seront aussi invités à la soirée d'inauguration de la MedMax.

Certains bénévoles notamment des officiels, ses contrôleurs de jauges et des membres du Comité de Course seront aussi sollicité pour participer à l'arrivée au Maroc. Ils seront défrayés pour les frais de transport, de restauration et d'hébergement.

Il reste encore à trouver des pilotes pour les semi-rigides nécessaires à l'opération, ceux du club et ceux qui seront loués par l'organisation.

#### 9. CDV 30-48

a. SECURIMAR: avancement organisation, inscriptions (information) => CT

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'inscrit au stage Sécurimar s'élève à 55. Corinne Tournassat, Présidente du CDV 30-48, envisage d'augmenter le nombre maximum de participants vu que la demande semble importante. Jacques Chauvet soulève la question qu'augmenter le nombre de participants risque de se faire au détriment de la qualité de la formation si les groupes par ateliers sont trop importants. Corinne prévoit une réunion du groupe d'organisation du Sécurimar pour en décider. Note post-réunion, le nombre de participants maximum a été porté à 66, soit 11 participants par atelier.

Corinne, confirme que tous les bénévoles pour les ateliers sont identifiés, il reste néanmoins à valider le pilote de Diplomatico pour l'atelier « Homme à la Mer » qui aura lieu dans le port avec un plongeur. Corinne a prévu Alain Béranger du YCGM (titulaire du CQP, exigence pour cet atelier) pour cette activité, mais comme il n'est pas membre du club habilité à piloter Diplomatico, il faut la validation du Comité Directeur. Guy Valentin et Michel Chadelas rappelle qu'il faut pour piloter de préférence un membre du club.

La proposition est soumise au vote du Comité Directeur, avec 6 abstentions (DR, PA, JC, MC, GV, NB), 3 ayant quittés la réunion à 20h (ALV, DL, JLB), 1 contre (PS) et seulement 4 pour (JLW, CT, SD, BA), la demande est rejetée.

Une solution reste à trouver dans les plus brefs délais.

Note post-réunion : ce sera un membre du Comité Directeur qui conduira Diplomatico, à savoir Sébastien Denis. Il sera accompagné d'un personnel SNSM Claude Caliendo, le pilote SNSM du semi rigide SNS André Danet. L'homme à la mer sera factice. Sébastien souhaite faire un essai du bateau auparavant avec le personnel de la SNSM.

#### 10. Points divers

#### a. Accueil Club Nautique de Balaruc le 19 Mai 2024 (information) => JLW

Plusieurs bateaux de ASBBvoile de Balaruc seront en escale à Port Camargue le Dimanche 19 Mai prochaine avec une quinzaine de personnes, comme ils le font depuis quelques années. Le Club les accueillera pour héberger leur repas du soir en retour du bon accueil que l'ASBBvoile fait à la SNGRPC lors des Mini-Croisières. Yves Souche s'occupera de l'accueil pour le Club.

### b. Compte rendu de notre soutien aux régates sur la Grande Motte International Regatta 2024 (information) => DR

Plusieurs bénévoles SNGRPC, Pascal Schmitt, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Serge Mikoff, Johnny Duvoisin, Gilles Mercier, Mireille Spay, Sandrine Perrier, Françoise Chrétien et Corinne Tournassat, ont aidé lors de la Grande Motte Internationale Régatta organisée par le YCGM. 37 nations étaient présentes, pour 7 jours de course à raison de 6 courses par jours. Le YCGM est très satisfait du soutien de la SNGRPC à l'épreuve.

#### 11. Prochaine réunion du Comité Directeur

Le Vendredi 14 Juin 2024 à 18h

Fin de Réunion 20h40 Le 17/05/2024 Secrétaire Général Nicolas BILLIARD